

◀ Analyse de la fédération SUD éducation ▶

École inclusive : un projet délétère pour les élèves et les personnels

Les annonces du gouvernement le 11 février sur l'école inclusive confirment les inquiétudes de SUD éducation. Il s'agissait de la restitution de travaux d'« experts » sans que la parole des personnels ne soit entendue à un quelconque moment.

Derrière un discours qui se prétend au service des élèves, ces mesures constituent des régressions importantes tant pour les personnels que les usager-e-s.

Un vrai statut pour les AESH

Les accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap (AESH) revendiquent depuis de nombreuses années un vrai statut avec la reconnaissance de leur spécificité professionnelle pédagogique et éducative. La réponse du gouvernement est d'exploiter davantage ces personnels précaires en augmentant les amplitudes horaires, leurs missions et en dédoublant les employeurs entre Éducation nationale et Collectivités territoriales. Le gouvernement fait semblant de croire que le poste d'AESH concerne les personnes qui chercheraient « un complément de revenu », alors qu'il recouvre les savoir-faires d'un véritable métier et que les personnels qui l'exercent, très

majoritairement des femmes, n'ont pas d'autres sources de revenu.

SUD éducation revendique la titularisation des AESH et leur maintien au sein de l'Éducation nationale à temps plein : comme membres à part entière des équipes éducatives, avec une vraie formation initiale et continue et un salaire à la hauteur des exigences du métier.

Une formation solide pour tous les personnels

Les enseignant-e-s spécialisé-e-s : Depuis de nombreuses années l'enseignement spécialisé est attaqué, comme le montre la suppression des réseaux d'aide ou des spécialités. Le gouvernement veut nous faire croire que les besoins spécifiques des élèves disparaîtraient par le miracle de l'inclusion, économisant au passage des postes d'AESH, des postes d'enseignant-e-s spécialisé-e-s, des structures adaptées avec des conséquences graves pour les élèves et de la souffrance au travail pour les personnels. Le ministère se prépare à attaquer de nouveau le statut des enseignant-e-s, puisque les rapports publiés préconisent d'« assouplir le statut » des personnels enseignants.

Si SUD éducation revendique depuis longtemps une solide formation de tous les personnels, c'est pour compléter le travail des personnels spécialisés, qui ne peut pas se réduire à un saupoudrage d'intervention de personnes dites ressources, sur le modèle des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisé) mis en place par le gouvernement.

Maintien du pouvoir de décision de la MDPH

L'application de la loi de 2005 n'est déjà pas à la hauteur : manque de places dans les structures spécialisées, manque d' AESH, nombre d'heures d'accompagnement insuffisantes, disparition des personnels médico-sociaux et des psychologues de l'Éducation nationale, perspectives d'orientation réduites après le collège aggravées par la réforme des lycées professionnels (réduction du nombre des cap, augmentation du nombre d'élèves par classe). L'Éducation nationale, niant la réalité du handicap, prend la main sur les décisions d'attribution des heures d'accompagnement. Elle veut faire ainsi des économies, donner ce pouvoir à des personnels sans qualification médicale et renforcer le pouvoir managérial des chefs d'établissement.

SUD éducation revendique le maintien du pouvoir de décision dans l'instance indépendante qu'est la MDPH et l'augmentation de son budget de fonctionnement à hauteur des besoins.

SUD éducation revendique :

À rebours de ce projet guidé par le seul désir de maquiller l'austérité budgétaire sur le dos des élèves en situation de handicap et des personnels qui les accompagnent, SUD éducation revendique :

- **L'augmentation du nombre de personnels spécialisés (enseignants, AESH) et de personnels médico-sociaux et d'orientation.**
- **Une sérieuse formation au handicap pour tous les personnels**
- **La titularisation immédiate des aesh à temps complet.**
- **La reconnaissance des besoins spécifiques des élèves en situation de handicap en termes d'espaces et de temps dédiés.**
- **Le maintien des prérogatives de la MDPH.**

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour la défense d'une école vraiment inclusive.